

La règle du service fait dans le contentieux de l'Etat

Par **guen**, le **03/11/2016** à **23:54**

slt votre contribution est la bien venue pour plus de lumiere sur cette regle de service fait.

cdt

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/11/2016** à **11:09**

Bonjour

J'ai supprimé votre autre sujet qui était identique à celui-ci. Les doublons créent plus de problèmes qu'autre chose (dispersion des réponses).

J'ai aussi déplacé votre sujet dans la rubrique droit administratif qui me semble plus approprié.

Merci pour votre compréhension.